

# S'installer dans les Hautes-Alpes

Professionnels de santé, suivez le guide

# HAUTES ALPES

Le département le plus haut de France

L'un des moins peuplés

Le plus préservé de l'arc alpin

Le premier département Bio de France

L'un des plus importants gisements  
d'énergie renouvelable d'Europe

Le château d'eau de la Provence



Un autre rythme



Une nouvelle vie





# Sommaire

## VOTRE TERRITOIRE

4-5

**Cadre de vie  
d'exception**

6-7

**Données clés**

## VOTRE INSTALLATION

8

**Établissements**

9

**Réseau local**

10

**Exercice coordonné**

11

**Interlocuteurs**



# Nature

## Cadre de vie exceptionnel

Au sud du massif des Alpes, entre haute montagne et champs de lavande, se nichent les Hautes-Alpes.

Connu d'abord pour ses grands domaines et ses villages-stations, animés été comme hiver, le département offre une qualité de vie comme nul part ailleurs. Randonnées, ski alpin ou nordique, alpinisme, cyclisme, loisirs aériens, escalade, activités nautiques sont autant d'activités à expérimenter et ce, à tous les niveaux.

Le tout se marie à merveille à la nature préservée du territoire, grâce notamment au Parc national des Écrins et aux Parcs Nationaux Régionaux des Baronnies Provençales et du Queyras, donnant vie aux plus spectaculaires paysages et aux plus beaux points de vue.

Dans les Hautes-Alpes, les paysages ne sont pas les seuls à susciter l'admiration. Ses villes et villages retracent, eux aussi, l'histoire du département. Briançon et ses fortifications classées au Patrimoine mondial de l'UNESCO, Gap et ses ruelles aux couleurs pastels, La Grave



# Plein air

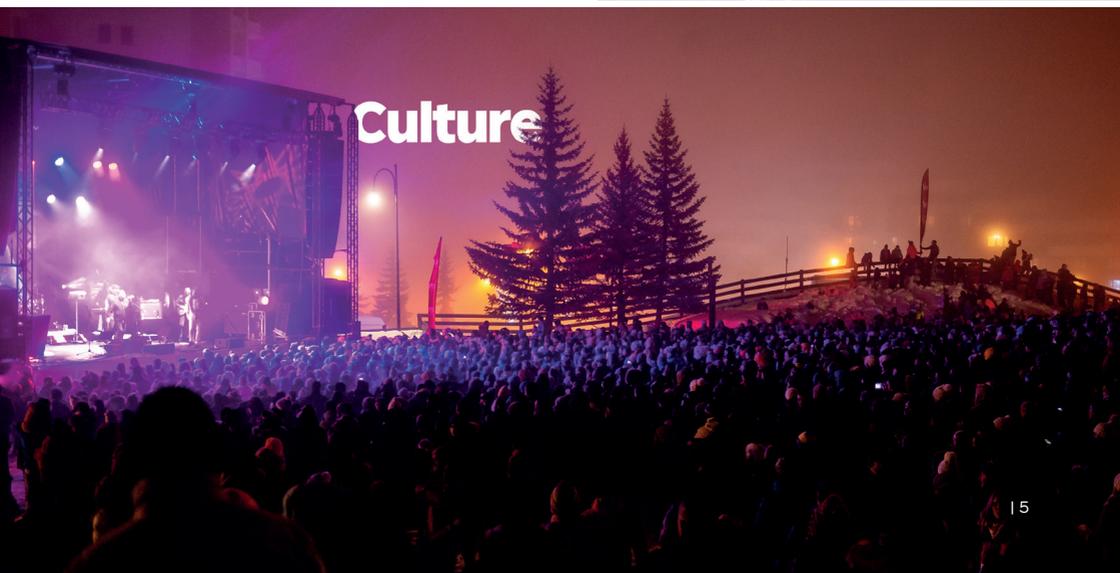
et son sommet de La Meije culminant à près de 4 000 m d'altitude, Embrun aussi appelée la petite Nice des Alpes au bord du lac de Serre-Ponçon, Saint-Véran, commune la plus haute d'Europe, là où les coqs picorent les étoiles, Orpierre et ses falaises mondialement connues, pour n'en citer que quelques uns.

Chaque territoire des Hautes-Alpes a une histoire à raconter. Et cela passe aussi par son terroir, à la fois gourmand et chaleureux. Les producteurs haut-alpins travaillent à l'année pour offrir des produits de qualité, récompensés de nombreuses fois au Concours Général Agricole. Les produits des Hautes-Alpes bénéficient ainsi de reconnaissance avec 3 IGP : la Pomme des Alpes de Haute Durance, le Vin des Hautes-Alpes et l'Agneau de Sisteron. D'autres sont à venir comme le Bleu du Queyras et la Tomme du Champsaur. De quoi se délecter de fromages, salaisons et charcuteries, tourtons et ravioles, vins et jus de fruits, etc.

Bref, s'installer dans les Hautes-Alpes c'est s'assurer une vie à l'air pur dans un cadre d'exception !

[patrimoine.hautes-alpes.fr](http://patrimoine.hautes-alpes.fr)

[hautes-alpes.fr](http://hautes-alpes.fr)





**27**

STATIONS DE SPORTS  
D'HIVER ET D'ÉTÉ

**6 800 km**

D'ITINÉRAIRES  
DE RANDONNÉE

**25**

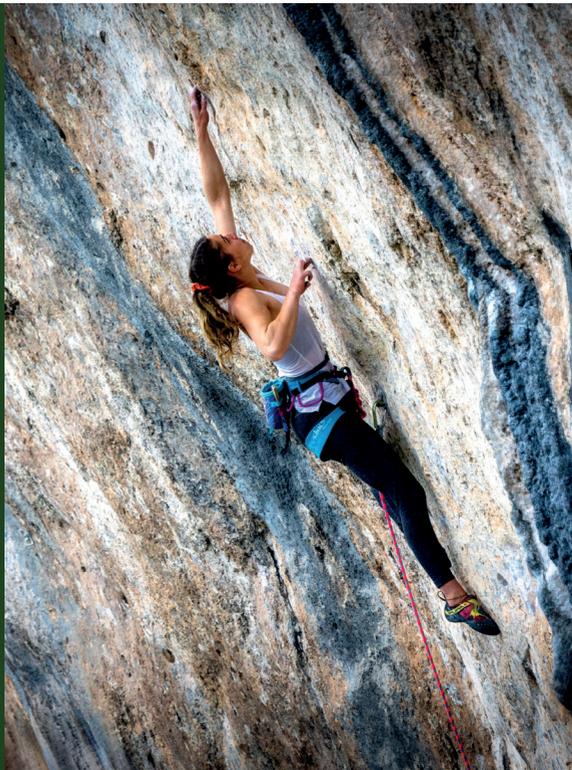
COLS MYTHIQUES

**4**

AÉRODROMES

**29**

SITES DE DÉCOLLAGE





[ VOTRE TERRITOIRE ]

**2**

**VILLES CLASSÉES AU  
PATRIMOINE MONDIAL  
DE L'UNESCO**

**2**

**GRANDES ITINÉRANCES**

**1**

**MUSÉE MUSÉUM  
DÉPARTEMENTAL**

**3**

**PARCS NATURELS  
NATIONAUX ET RÉGIONAUX**

**1**

**GRAND LAC**

**LACS D'ALTITUDE ET  
RIVIÈRES**



**2**

**SCÈNES NATIONALES**

**DE nombreux  
FESTIVALS  
ET SITES CULTURELS**



# Établissements

## Sanitaire

### Public

Un Groupement Hospitalier de Territoire (GHT) qui réunit les six centres hospitaliers du département :

- Centre Hospitalier Intercommunal des Alpes du Sud de Gap-Sisteron établissement support du GHT
- Centre hospitalier de Briançon
- Centre hospitalier de Laragne (Buëch-Durance)
- Centre hospitalier d'Embrun
- Centre hospitalier d'Aiguilles en Queyras

### Privé

- Polyclinique des Alpes du Sud (Gap)
- 9 établissements de Soins de Suites et Réadaptation

## Médico-social

### Personnes âgées

- 21 EHPAD
- 10 SSIAD

### Personnes handicapées

- 37 structures (IME, CAMS, CMPP, FAM, MAS...)



# Réseau local

## Département

- soutien du département des Hautes-Alpes pour les aides à la maîtrise de stage ;
- accompagnement et aides à l'installation et aux démarches pour les professionnels de santé hors exercice professionnel ;
- attractivité du territoire et accompagnement à l'implantation.

## Délégation Départementale de l'Agence Régionale de Santé

- formation initiale ou continue ;
- installation et démarches ; [www.paca.paps.sante.fr](http://www.paca.paps.sante.fr)
- aides, zonages ;
- exercice coordonné.

## Caisse Commune de Sécurité Sociale

- installation et démarches pour les pratiques de l'exercice libéral ;
- aides à l'installation et au maintien de l'activité : [rezone.ameli.fr](http://rezone.ameli.fr) ;
- enregistrement et suivi de votre activité libérale, obtenir votre Carte de Professionnel de Santé (CPS) ;
- accompagnement règlementaire, technique et numérique tout au long de votre activité professionnelle : [www.ameli.fr/hautes-alpes](http://www.ameli.fr/hautes-alpes).

## Région

- aides à l'installation des médecins dans les zones en sous densité médicale (équipement, bourses de stage, investissement)

## Mutualité Sociale Agricole

- accompagnement à l'installation - réalisation de diagnostic de territoire - déploiement d'action de prévention (Éducation Thérapeutique du Patient)

## Préfecture

- aide à l'investissement immobiliers pour les structures d'exercices coordonnés (Maisons de Santé)

## Conseils des Ordres

- informations sur votre projet d'installation et obtention de votre autorisation d'exercice

## Unions Régionales des Professionnels de Santé

- Les URPS ont pour vocation d'être les interlocuteurs représentatifs des professionnels de santé libéraux.
- Elles contribuent à l'organisation et à l'évolution de l'offre de santé au niveau régional et local.

**UN RÉSEAU DE PARTENAIRES À VOTRE ÉCOUTE  
ET DES OUTILS À VOTRE DISPOSITION**



# Exercice coordonné

L'exercice coordonné est un mode d'organisation des professionnels de santé libéraux. Fédérés autour d'un projet de santé, le but est de partager les connaissances et les compétences de chacun pour améliorer leur cadre d'exercice et ainsi garantir une meilleure prise en charge des patients.

Les structures se coordonnent localement autour d'une patientèle commune. Elles peuvent prendre la forme de :

- ESP - Équipes de Soins Primaires
- MSP - Maisons de Santé Pluriprofessionnelles
- CDS - Centres de Santé

Les structures s'inscrivent dans une démarche populationnelle

- CPTS - Communautés Professionnelles Territoriales de Santé

## Avantages pour le professionnel de santé

- **développer le travail en équipe pour optimiser le parcours des patients**
- **améliorer les conditions d'exercice**
- **améliorer le lien ville - hôpital**
- **garantir l'accès aux soins**

## Avantages pour les patients

- une offre de soins de proximité
- un parcours de soins simplifié

Le DAC - le Dispositif d'Appui à la Coordination - peut aider les structures et les professionnels de santé faisant face à des cas complexes, en fluidifiant les parcours de santé et en organisant les prises en charge dans les territoires.

[www.dac05.fr](http://www.dac05.fr)

# Interlocuteurs

## **Vous souhaitez nous contacter**

### **Caisse Commune de Sécurité Sociale :**

droits.ps.cpam-gap@assurance-maladie.fr

### **Délégation départementale 05 ARS :**

ars-paca-dt05-professionnel-sante@ars.sante.fr

**Département :** demographie.medicale@hautes-alpes.fr

**Région :** kitdesertsmedicaux@maregionsud.fr

**MSA :** gdr@alpesvaucluse.msa.fr

**Préfecture :** pref-investissement-exercice-coordonne@hautes-alpes.gouv.fr

## **Conseils des ordres**

---

Médecins : cd.05@ordre.medecin.fr

Dentistes : cdo05@outlook.fr

Infirmiers : cidoi.alpes-vaucluse@ordre-infirmiers.fr

Masseurs – kinés : president.cdo@ordremk.fr

Sages-femmes : cd05@ordre-sages-femmes.fr

Pédicures : contact2@paca-corse.ciropp.fr

Pharmacies : crop-paca-corse@ordre.pharmacie.fr

## **Union Régionale des Professionnels de Santé**

---

Médecins : contact@urps-ml-paca.fr

Dentistes : secretariat@urps-paca-chd.fr

Infirmières : contact@urps-infirmières-paca.fr

Masseurs – kinés : secretariat@urps-mk-paca.org

Pharmacies : pharmacienspaca@urps-pharmaciens-paca.fr

Orthophonistes : urps-paca.orthophonistes@gmail.com

Orthoptistes : sudpaca@orthoptiste.pro

Pédicures : urspodopaca@gmail.com

## **Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS)**

---

CPTS du Pays Gapençais : cptsgapencais@gmail.com

CPTS du Champsaur Valgaudemar : coordination@psc.v.fr

CPTS Briançonnais Écrins : secretariat@cptsbrianconnaisecrins.fr

CPTS Buëch Dévoluy : cpts.buechdevoluy@orange.fr

**Dispositif d'appui à la coordination (DAC) : contact@dac05.fr**



HAUTES ALPES  
**purealpes**